

# POLITIQUE

# DROITS DES FEMMES ÉTÉGALITÉ DES GENRES





La réalisation de l'audit genre et la conception de cette politique droits des femmes et égalité des genres a été rendue possible grâce à la contribution financière d'Affaires mondiales Canada anciennement l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

### Politique Droits des femmes et égalité des genres

Élaborée par le Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI

Adoptée par le conseil d'administration de l'AQOCI, le 26 avril 2013

Mise à jour janvier 2020 Impression: FLO Gloss numérique certifié FSC et SFI

Coordination Anne Delorme Hélène Gobeil Julie Martineau Nathalie Des Groseillers

Design graphique Marlène-b.com

Photographies page couverture Sénégal - CECI - Dilip Chinnakonda Népal - CECI - Dilip Chinnakonda Honduras - SUCO - Nisté Mathelier

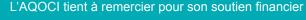


Association québécoise des organismes de coopération internationale

1001, rue Sherbrooke Est, bureau 540 Montréal, Québec H2L 1L3 514 871-1086 aqoci@aqoci.qc.ca

aqoci.qc.ca 🖪 🛩 🛅







Affaires mondiales Global Affairs Canada

Canada







# TABLE DES MATIÈRES

- 5 Introduction
- 7 Contexte
- 8 But et objectifs
- 9 Nos principes
- 10 Notre approche
- 12 Nos engagements
- 14 Glossaire

Nous tenons à remercier les membres du Comité québécois femmes et développement qui se sont impliquées dans la réalisation de l'audit genre de l'AQOCI et la conception de cette politique Droits des femmes et égalité des genres :

Odette McCarthy (CECI), Marie-Ginette
Bouchard, Dimitrina Raby (YMCA), Debbie
Bucher, Evelyne Déry, Roxana Robin (AIPE),
Lina Demnati.

Nous remercions également pour leur révision du texte : Linda Gagnon (SUCO), AndréAnne Cloutier (Carrefour International) et Myriam Gervais (Institut Genre, sexualité et féminisme, Université McGill).

Ce projet a été coordonné par les chargées de programmes en droits des femmes et égalité des genres de l'AQOCI, Julie Martineau (mars-mai 2013) et Anne Delorme. La rédaction de cette politique et ses annexes a été confiée à la consultante Lauren Ravon, Oxfam Canada.

# DROITS DES FEMMES ET ÉGALITÉ DES GENRES

# Introduction

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a un engagement de longue date en faveur des **droits des femmes et de l'égalité des genres**. Cet engagement se reflète dans les deux chartes de principes de l'AQOCI ainsi que dans la Déclaration du Québec sur la contribution de la société civile québécoise à la solidarité internationale. Grâce au travail de son Comité québécois femmes et développement (CQFD), fondé en 1984, l'AQOCI est reconnue pour son expertise en **genre** au sein de la communauté du développement international au Québec et au Canada.

Forte de cette histoire, l'AQOCI souhaite aujourd'hui aller plus loin en renforçant son engagement pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la défense des **droits des femmes** et en adoptant une identité résolument **féministe**. L'éradication de la pauvreté et le juste partage des ressources ne peuvent se faire sans radicalement repenser les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes. En adoptant une identité féministe, l'AQOCI affirme que la construction de rapports plus justes et plus solidaires entre les peuples implique de transformer la **société patriarcale** et de s'attaquer à toutes les formes de **discrimination sexiste**; c'est un travail de longue haleine qui nous concerne toutes et tous, tant au Nord qu'au Sud. L'AQOCI veut contribuer à un monde où les droits des femmes et des filles sont respectés, où les rapports entre hommes et femmes sont égalitaires et où les mouvements de femmes\* ont leur place à part entière au sein de la société civile.

L'adoption de cette politique Droits des femmes et égalité des genres (DFEG) représente pour le conseil d'administration de l'AQOCI l'expression d'une volonté politique renouvelée; elle se veut un levier institutionnel pour l'AQOCI ainsi qu'un outil de dialogue avec ses membres et ses partenaires. Le conseil d'administration souhaite donner à l'AQOCI les moyens d'institutionnaliser davantage les droits des femmes et l'égalité des genres dans ses structures et son fonctionnement interne, d'intégrer plus systématiquement les DFEG dans sa programmation et de mieux appuyer ses organismes membres pour qu'ils puissent contribuer à faire avancer les droits des femmes et des filles au Nord et au Sud.

Pour développer le contenu de cette politique, un sous-comité du CQFD a piloté un audit genre d'octobre 2012 à janvier 2013 afin d'analyser la prise en compte du genre dans la structure et les programmes de l'AQOCI et d'identifier les besoins de ses membres. Ce processus participatif a été très mobilisateur pour le secrétariat et le conseil d'administration de l'AQOCI ainsi que pour les 27 organismes membres qui y ont pris part. Il en est ressorti une prise de conscience et un engagement renforcé en faveur des droits des femmes et l'égalité des genres.

Afin qu'elle se traduise par des changements concrets au sein de notre association, cette politique est assortie d'un plan d'action qui énonce comment nos engagements en faveur d'une meilleure prise en compte des droits des femmes et l'égalité des genres se traduiront en initiatives nouvelles à partir de l'année 2013.

Espérons que cette politique inspirera et incitera d'autres associations et organisations de coopération internationale, au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, à se doter d'un texte de référence pour travailler de manière pérenne en faveur des droits des femmes et l'égalité des genres.

Au nom du conseil d'administration et de la direction générale de l'AQOCI

**Denis Labelle**Président du conseil d'administration

Michèle Asselin Vice-présidente du conseil d'administration

**Gervais L'Heureux** Directeur Général

\*Tous les mots surlignés en rose et en italique sont définis en annexe dans le glossaire.

# Le Comité québécois femmes et développement (CQFD)

De 1975 à 1985, la Décennie des femmes pour le développement, décrétée par l'ONU, donne lieu à plusieurs conférences internationales sur les femmes (Mexico, Naïrobi, Copenhague). En 1984, stimulées par les réflexions et les actions qui émergent au niveau international, Nicole Riberdy (Entraide missionnaire), Monique Lortie (Carrefour international), Lise Lalumière (Assistance médicale internationale), Marie Ginette Bouchard (AQOCI) et Monique Bernard (Comité femmes de l'Union des producteurs agricoles du Québec) fondent le CQFD et élaborent sa Charte, entérinée par le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'AQOCI.

Coordonné par l'AQOCI, le CQFD regroupe actuellement une soixantaine de personnes, dont la majorité est issue d'organismes membres de l'AQOCI, mais qui associe aussi des personnes issues de divers milieux : groupes de femmes, milieux universitaire, syndical ou communautaire. Depuis près de trois décennies, le CQFD se veut un lieu d'échange, de réflexion critique, de concertation et d'expertise sur toutes les questions touchant la promotion des droits des femmes et l'égalité des genres (DFEG) dans le contexte de la coopération internationale, tant au Nord qu'au Sud. Depuis 2009, le CQFD a mis sur pied une Communauté de pratique « Genre en pratique » qui développe de nouveaux savoirs et savoir-faire théoriques et pratiques sur le thème de l'intégration des droits des femmes et de l'égalité des genres dans les structures et les programmes de coopération internationale.

## Le CQFD propose aux organismes membres de l'AQOCI les opportunités suivantes :

- Organiser des ateliers de réflexion et de discussion sur des sujets concernant les droits des femmes et l'égalité des genres en solidarité internationale.
- Innover et mettre de l'avant des recherches féministes (comme la Communauté Genre en pratique), en collaboration avec le milieu académique, des institutions et le mouvement des femmes.
- **Développer de nouvelles publications**, des outils et des stratégies pour une meilleure analyse et prise en compte des droits des femmes et de l'intersectionnalité dans les projets de développement.
- Renforcer les capacités des membres et du secteur, par l'entremise de formations et d'une école d'été sur l'approche féministe à la coopération internationale.
- Assurer une veille sur l'actualité et faire connaître, poursuivre et garantir l'accessibilité des recherches et des analyses féministes.
- Organiser des activités de sensibilisation et d'éducation telles que : colloques, évènements, etc. en collaboration avec ses membres, leurs partenaires et les organisations et mouvements des femmes du Québec et dans le monde.
- Mobiliser les membres et réseaux au Nord comme au Sud pour un plaidoyer haut et fort en faveur des droits des femmes auprès des décideurs, des gouvernements et des bailleurs de fonds.

# Contexte

La reconnaissance des droits des femmes a beaucoup progressé sur le plan des normes internationales au cours des trois dernières décennies, notamment depuis l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), aujourd'hui ratifiée par 189 pays, et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995. Néanmoins, la discrimination envers les femmes et les filles reste présente dans tous les domaines de la société et résulte très souvent de normes et de traditions sexistes qui perdurent malgré les avancées sur le plan légal. Le fait d'être une femme demeure un gage tenace et pernicieux de pauvreté et d'impuissance.

À travers le monde, les femmes vivent davantage dans la pauvreté que les hommes. Elles sont moins scolarisées, souffrent davantage de la faim et sont sous-représentées dans les instances décisionnelles à tous les niveaux. Les effets de la pauvreté sont plus marqués pour les femmes et les filles étant donné les stéréotypes sur le rôle des hommes et des femmes et la *division sexuelle du travail* qui en découle; la responsabilité disproportionnée des femmes pour les tâches familiales au sein des ménages; l'inégalité d'accès aux ressources productives et la marginalisation des femmes dans la prise de décisions à tous les niveaux. De même, en raison de leur statut subordonné dans les sociétés, les femmes et les filles sont davantage affectées par les catastrophes naturelles et les crises humanitaires.

Malgré de réelles avancées en matière d'accès à l'éducation aux niveaux primaire et secondaire (1), les taux d'abandon scolaire et d'analphabétisme demeurent plus élevés parmi les filles que parmi les garçons à l'échelle mondiale. Les femmes peinent encore à obtenir des emplois rémunérés, elles sont surreprésentées dans les emplois à temps partiel et précaires et leurs salaires demeurent en moyenne 23 % plus bas que ceux des hommes (2). Seuls 24% des parlementaires à travers le monde sont des femmes (3) et elles n'occupent que 27,1 % des postes de hauts cadres dans le secteur privé (4). En raison de lois et de pratiques discriminatoires persistantes, seulement 15 % des propriétaires de terres agricoles, à l'échelle mondiale, sont des femmes (5).

On estime aujourd'hui que près d'une femme sur cinq est mariée avant l'âge de 18 ans (6), ce qui a pour effet de freiner la scolarité des filles et d'accroître le risque de grossesses précoces. Les taux de mortalité maternelle ont reculé de près de 50 % à l'échelle mondiale depuis 1990, mais environ 800 femmes meurent encore chaque jour de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement, dont 94 % vivent dans les pays du sud (7). *La violence faite aux femmes* est un fléau qui touche toutes les couches de la société, au Nord comme au Sud, et qui freine le plein potentiel des femmes. Les Nations Unies estiment qu'un tiers des femmes à l'échelle mondiale ont été violées, battues ou agressées sexuellement au moins une fois dans leur vie. Par ailleurs, plus de 600 millions de femmes vivent dans des pays qui ne reconnaissent toujours pas la violence conjugale comme un crime.

- . World Bank. (2018). Missed opportunities: The high cost of not educating girls.
- Bureau international du travail. (2016). Les femmes au travail - Tendances 2016.
- Banque mondiale (2019). Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux.
- Organisation internationale du travail. (2019). Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes : Un meilleur avenir du travail pour tous.
- OCDE (2019). SIGI 2019 Global Report: Transforming Challenges into Opportunities.
- UNICEF. (2019). Pour chaque enfant, tous ses droits: La convention relative aux droits de l'enfant à la croisée des chemins.
- World Health Organization (2019). Trends in maternal mortality 2000 to 2017: Estimates by WHO, UNICEF, UNFPA, World Bank Group and the United Nations Population Division.



Les femmes gagnent en moyenne un salaire inférieur de 23 % à celui des hommes.

Bureau international du travail (2016).

Photo: Vietnam, Patrick Alleyn, 2004

# But et objectifs

Trente ans après la formation du Comité québécois femmes et développement, l'AQOCI réaffirme en 2013, par la présente politique, son engagement envers l'égalité des genres et entend se doter des moyens de renforcer son travail de promotion des droits de femmes. En 2019, l'AQOCI modifie le nom de cette politique « d'égalité entre les femmes et les hommes », pour adopter un vocabulaire plus inclusif de « droits des femmes et égalité des genres ». L'AQOCI réaffirme ainsi que les luttes pour les droits des femmes demeurent au cœur de l'approche, pour ainsi reconnaître les grands défis encore a parcourir pour 50 % de la population mondiale.

Cette politique a pour objectif de mobiliser le secrétariat de l'AQOCI et ses membres en faveur des droits des femmes et l'égalité des genres. L'AQOCI reconnaît que pour faire avancer les droits des femmes et combattre les discriminations sexistes, il lui faut d'abord *institutionnaliser les principes* d'égalité des genres dans ses propres structures, son fonctionnement interne et ses programmes. Cet engagement doit être manifeste au sein des instances décisionnelles, il doit être la responsabilité partagée de l'équipe de l'AQOCI et doit se vivre au quotidien. La politique a pour objectif de guider l'AQOCI dans cette démarche.

Cette politique a également pour objectif de permettre à l'AQOCI de mieux appuyer ses organismes membres pour qu'ils puissent promouvoir les droits des femmes et l'égalité des genres dans leurs programmes, leurs organisations et auprès de leurs partenaires dans les pays du Sud.

# Qu'entend-on par droits des femmes et égalité des genres?

L'égalité des genres vise la transformation des rôles et des relations de pouvoir pour s'attaquer aux causes structurelles et profondes des inégalités de genre. Ces rôles traditionnels et relations hiérarchisées de pouvoir sont construits par des normes sociales et culturelles qui oppriment les femmes, les hommes, ainsi que les personnes de toutes les identités de genres et d'orientations sexuelles. Cependant, le patriarcat ne saurait à lui seul expliquer les oppressions simultanées qui se conjuguent selon l'appartenance ethnoculturelle, la classe sociale, la caste, l'âge, la situation de handicap, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle, etc. Par une approche intersectionnelle à l'égalité des genres, on fait référence à un féminisme inclusif.

Pour l'AQOCI, la promotion et la défense des **droits des femmes** sont au cœur de cette approche. Encore aujourd'hui, les droits des femmes sont bafoués et les discriminations et violences contre les femmes sont un phénomène universel. À l'AQOCI, nous reconnaissons et nous œuvrons en solidarité avec le travail engagé et la lutte continue des organisations et des mouvements féministes qui défendent les droits des femmes dans tous les pays du monde et qui ont permis les avancées que nous connaissons aujourd'hui.

# Nos principes

Cette politique Droits des femmes et l'égalité des genres se fonde sur les principes suivants :

- L'égalité des genres est indispensable au respect des droits humains et s'avère une condition sociale sine qua non pour l'établissement d'un monde juste.
- La lutte contre les discriminations systématiques exercées à l'égard des femmes et des filles exige un travail spécifique et une vigilance permanente. L'égalité des genres ne peut être atteinte sans un engagement ferme de défendre et de promouvoir les droits des femmes et des filles.
- Les femmes et les filles jouent un rôle primordial dans le développement des peuples qu'il importe de reconnaître et valoriser. L'autonomisation des femmes et des filles et leur pleine participation dans toutes les sphères de la société incluant la participation à la prise de décisions et l'accès au pouvoir est nécessaire, autant dans les pays du Nord que ceux du Sud.
  - Les hommes et les femmes ont tous les deux un rôle important à jouer pour changer les institutions et les mentalités qui perpétuent les inégalités et la discrimination sexiste. Une véritable égalité ne peut être atteinte sans l'engagement des hommes et des garçons. Il est essentiel non seulement de travailler avec les hommes et les garçons, mais d'intervenir et de travailler avec eux sur le concept même de la masculinité.
  - La lutte pour les droits des femmes et l'égalité des genres doit être liée au combat contre toutes les autres formes de discrimination, qu'elles soient fondées sur l'ethnie, la couleur, l'âge, la nationalité, la religion, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le handicap ou l'opinion politique.
- Les réseaux et organisations de promotion des droits des femmes sont des partenaires essentiels du développement et doivent pouvoir jouer un rôle de premier plan au sein de la société civile, tant au Nord qu'au Sud.

## 99 % de tous les décès maternels surviennent dans des pays du Sud.

Organisation mondiale de la santé, Principaux repères, santé maternelle (2019).

Photo : Mali, Laetitia Boudault, Uniterra, programme CECI et EUMC



# Aminata

Seules 24% des parlementaires à travers le monde sont des femmes. Banque mondiale (2019).

Photo : Aminata Traoré, Montréal 2010, AQOCI.

# Notre approche

Afin de contribuer à faire avancer les droits des femmes et l'égalité des genres, l'AQOCI adopte une approche double qui se veut à la fois transversale et spécifique. L'AQOCI veillera à ce que ces deux approches soient complémentaires et menées de front.

### Approche transversale

L'AQOCI s'engage à appliquer une analyse de genre+ dans toutes ses structures, tous ses programmes et toutes ses communications. L'égalité des genres sera intégrée, de la conception à la mise en œuvre de ses activités, par le conseil d'administration, la direction, le personnel et ses membres. L'AQOCI produira des outils et des formations afin de sensibiliser et de guider les efforts de ses membres pour intégrer les droits des femmes et l'égalité des genres de manière transversale dans leurs programmes. Il s'agit de s'assurer que les priorités et besoins différents des hommes et des femmes soient pris en compte lors de toutes les étapes d'un programme et que les résultats obtenus bénéficient de manière égale aux femmes et aux hommes.

## Approche spécifique

L'AQOCI s'engage à maintenir un programme spécifique sur les droits des femmes et l'égalité des genres sous la responsabilité du CQFD, avec une personne au secrétariat de l'AQOCI qui soit porteuse du dossier et qui ait une expertise spécifique dans ce domaine. L'approche de l'AQOCI cible une réflexion collective avec ses membres, entre autres à travers les activités du CQFD et sa communauté de pratique « genre en pratique », sur *les intérêts stratégiques des femmes*, les enjeux qui les affectent et les discriminations spécifiques qu'elles subissent. Ce programme se concentre notamment sur la promotion des droits spécifiques des femmes et la collaboration avec des réseaux de femmes au Nord et au Sud.

L'AQOCI encourage ses organisations membres à adopter cette double approche dans leurs structures et partenariats avec des organismes dans les pays du Sud, c'est-à-dire soutenir des organisations de femmes et aussi travailler sur l'intégration transversale de l'égalité des genres dans des organisations mixtes.

L'existence du Comité québécois femmes et développement est un élément central de l'approche de l'AQOCI, car il permet d'approfondir une réflexion féministe sur le développement et d'innover en matière de droits des femmes et d'égalité des genres au sein de la coopération internationale. Le CQFD contribue à maintenir l'engagement des membres de l'AQOCI sur cette question en créant des liens spécifiques entre personnes intéressées à réfléchir et à mettre en pratique les principes d'égalité des genres au sein de leurs organisations et de leurs programmes.

# Responsabilisation

La mise en œuvre de cette politique nécessite une volonté politique forte de la part de la direction de l'AQOCI, de son conseil d'administration et de ses organisations membres; elle ne peut uniquement reposer sur l'intérêt, l'engagement ou la bonne volonté de quelques individus. Pour s'ancrer de manière durable, l'engagement en faveur des droits des femmes et l'égalité des genres doit être porté par la direction et institutionnalisé dans les pratiques et la culture organisationnelle du secrétariat et du plus grand nombre possible d'organismes membres de l'AQOCI.

Ceci étant dit, l'engagement du personnel est aussi indispensable et il faut développer des schémas de responsabilités partagées entre le personnel, la direction et le conseil d'administration de l'AQOCI ainsi qu'avec ses organismes membres. Le respect des principes et des engagements de cette politique doit être la responsabilité de toutes et de tous.

Toutes les organismes membres de l'AQOCI n'ont pas les ressources financières et humaines pour avoir un poste ou un programme spécifique en droits des femmes et l'égalité des genres. Néanmoins, la direction des organismes membres peut encourager son personnel à prendre connaissance de cette politique et à en développer une spécifique à son organisme. Elle peut aussi l'inciter à se référer aux outils développés par le CQFD, l'encourager à prendre part à des sessions de formation offertes par l'AQOCI et à participer à d'autres activités susceptibles de développer une connaissance et une sensibilité accrue de toutes et tous envers les droits des femmes et l'égalité des genres.

Les femmes et les enfants courent 14 fois plus de risques de mourir durant une catastrophe naturelle que les hommes.

Peterson K. Reaching out to Women when Disaster Strikes: Soroptimist White Paper (2007).

Photo: Oxfam



# Nos engagements

La transformation de la société patriarcale et le renforcement du pouvoir des femmes doivent être placés au cœur même du processus de développement. Avec cette politique, l'AQOCI s'engage à accorder une place de premier plan aux droits des femmes et l'égalité des genres dans ses structures, ses programmes et son travail d'appui aux membres.

### Au niveau de sa structure, l'AQOCI s'engage à :

Appliquer cette politique Droits des femmes et l'égalité des genres par le biais de mécanismes concrets tels que des plans d'action, et mesurer l'atteinte des objectifs et des engagements énoncés.

**Viser** la parité femmes-hommes au niveau de son conseil d'administration.

**Assurer** la parité femmes-hommes au niveau de ses porte-paroles.

Souscrire au principe d'égalité des chances en matière d'embauche et exiger des compétences et la sensibilité aux droits des femmes et l'égalité des genres de son personnel à tous les échelons.

Assurer qu'il y ait une personne porteuse du dossier droits des femmes et égalité des genres, avec une expertise spécifique dans ce domaine, pour répondre aux différents besoins des membres et du personnel de l'AQOCI ainsi que pour favoriser la transmission des connaissances en la matière.

Soutenir et valoriser l'expertise et le mandat du CQFD en l'appuyant avec des ressources humaines et financières.

### Au niveau de ses programmes, l'AQOCI s'engage à :

Développer des visions alternatives du développement basées sur les pratiques des groupes de femmes dans les communautés du Sud et des analyses féministes du développement.

Appliquer systématiquement une analyse genre dans tous ses programmes, toutes ses initiatives de plaidoyer et ses campagnes d'engagement du public.

Défendre les droits des femmes dans toutes ses prises de position et s'assurer que tout travail de communication et d'engagement du public contribue à faire évoluer les mentalités en matière d'égalité des genres.

**Influencer** les politiques étrangères québécoise et canadienne pour qu'elles contribuent à faire avancer les droits des femmes et l'égalité des genres.

Inciter les politiques et les programmes d'aide du Québec et du Canada à accorder une place plus importante aux droits des femmes et à offrir un appui ciblé aux groupes de femmes.

Bâtir des liens de solidarité avec les mouvements de femmes et appuyer les luttes féministes au Nord et au Sud.







# Au niveau de l'appui à ses membres, l'AQOCI s'engage à :

**Informer et sensibiliser** ses membres sur l'importance des droits des femmes et l'égalité des genres dans l'éradication de la pauvreté et la construction d'un monde plus juste.

**Encourager** ses membres à adopter une politique droits des femmes et égalité des genres et à prioriser l'égalité des genres dans leurs structures, leurs communications et leurs programmes, de manière à la fois transversale et spécifique.

Offrir des formations et des outils méthodologiques en droits des femmes et égalité des genres à ses membres pour leur permettre d'appliquer une analyse genre dans leurs initiatives d'engagement du public et dans leurs programmes de développement.



Marche mondiale des femmes 2010

Communauté de pratique 2009

CQFD, Conférence du 8 mars 2010

# Glossaire Droits des femmes et égalité des genres

### Analyse genre+

L'analyse genre intersectionnelle (ou l'analyse genre+), également connue comme l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes — femmes, hommes ou autres. L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recoupent.

Condition féminine Canada, 2019

### Autonomisation

Processus par lequel les femmes prennent conscience, individuellement et collectivement, de l'impact que les structures de pouvoir ont sur leur vie et acquièrent la confiance en elles nécessaire pour remettre en question les inégalités de genre qui en résultent.

Oxfam International, Conceptual framework and Strategies, 2008.

# Discrimination sexiste

Traitement discriminatoire systématique des individus basé sur le genre qui se traduit par la négation de leurs droits, de leurs opportunités et de leur accès aux ressources.

Oxfam International, Conceptual framework and Strategies, 2008.

# Division sexuelle

Dans toute société, il existe une division du travail entre les femmes et les hommes qui est propre à chaque culture et à chaque époque. Cette division du travail est flexible et peut varier en fonction de changements sociaux (par exemple la guerre ou l'immigration) ou des conditions prévalant au sein des ménages (par exemple la maladie ou l'absence d'un membre de la famille). Dans l'analyse genre, on distingue trois grandes catégories de travail :

- Le travail lié à la production de biens et de services qui permet de générer un revenu.
- Le travail lié à la reproduction, qui inclut l'ensemble des activités liées au bien-être familial et à l'entretien d'un ménage.
- Le travail lié à la collectivité, qui inclut l'ensemble des tâches liées à l'organisation collective des activités et des services sociaux.

# Données ventilées par sexe

Données et statistiques différenciées par sexe permettant de mesurer la situation des femmes et des hommes et de comprendre leurs réalités différenciées dans la vie sociale.

### Droits des femmes

Les droits fondamentaux des femmes et des filles font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie intégrante des droits humains. L'égalité et la pleine participation des femmes à la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle, aux niveaux national, régional et international, et l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe sont des objectifs prioritaires de la communauté internationale.

### Égalité des genres

Principe incarné par l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'égalité est la notion selon laquelle toutes les personnes ont la capacité d'exercer leurs droits sans discrimination, de contribuer au développement et de bénéficier de ses retombées pour pleinement se réaliser comme personnes. L'égalité des genres implique l'inclusion d'une diversité de femmes, notamment les femmes autochtones, racisées, immigrantes ou en situation de handicap, ainsi que les personnes de toutes les identités de genres et d'orientations sexuelles. Il n'y a pas un modèle unique pour toutes les sociétés et les cultures, même si la discrimination et la violence envers les femmes est un phénomène universel. L'analyse genre intersectionnelle vise la transformation des rôles et relations de pouvoir pour s'attaquer aux causes structurelles et profondes des inégalités de genre. L'égalité des genres suppose que toutes et tous ont un accès égal au pouvoir, aux décisions et aux ressources qui affectent leur vie et la société dans son ensemble.

Comité de coordination du CQFD de l'AQOCI, 2019.

### **Féminisme**

Le féminisme est à la fois une théorie et une pratique politique, initiée par des femmes qui, après une analyse de leur réalité, prennent conscience des discriminations dont elles sont victimes et s'organisent pour les éliminer et changer la société. Le féminisme est aussi un mouvement social, porté par les hommes et les femmes, qui remet en cause et combat les inégalités de genre. Une approche féministe à la solidarité internationale a pour objectif principal la promotion et l'atteinte des droits des femmes et de l'égalité des genres, ce qui implique :

- Que les femmes dans toutes leurs diversités participent aux décisions qui affectent leur vie et la société dans son ensemble (capacité d'agir/empowerment).
- De questionner et transformer les systèmes de pouvoir et l'intersection de ces systèmes d'oppression.
- De s'attaquer aux causes profondes des inégalités structurelles et systémiques.
- De reconnaître le rôle du militantisme, des défenseur-e-s des droits des femmes et des organisations et mouvements des femmes au Canada comme à l'international.
- D'intégrer l'approche fondée sur les droits dans cette transformation.

Comité de coordination du CQFD de l'AQOCI, 2019.

### Genre

Le genre comprend les caractéristiques, les rôles et les comportements qu'une société attribue aux individus selon leur sexe. Il se rapporte aussi aux rapports de pouvoir entre les femmes, les hommes et toute personne dont l'apparence ou le comportement ne correspond pas au modèle traditionnel féminin ou masculin. Les rôles liés au sexe ne reflètent pas toujours la réalité et peuvent être basés sur des stéréotypes enseignés aux enfants et renforcés par la communauté. Le genre est différent du terme « sexe » lequel se rapporte aux différences biologiques entre les femmes et les hommes. En outre, il est important de spécifier que les rôles sociaux genrés peuvent changer et évoluer.

Equitas, Lexique genre et identité sexuelle, 2014.

### Institutionnalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes

Une stratégie qui vise à promouvoir l'égalité des genres et les droits des femmes par le renforcement des capacités et de l'imputabilité en matière de genre, dans tous les aspects de la politique et des activités d'une organisation (incluant la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes, le plaidoyer, la culture organisationnelle et l'allocation des ressources), contribuant ainsi à une transformation profonde de l'organisation.

Oxfam International, Conceptual framework and Strategies, 2008.

### Intérêts stratégiques des femmes

Les intérêts stratégiques des femmes naissent de leur position de subordination dans la société. Ce sont des intérêts à long terme qui visent à améliorer la situation des femmes. Les intérêts stratégiques des femmes incluent notamment : l'acquisition de droits juridiques, l'accès au processus démocratique participatif, l'accès à l'égalité dans l'éducation, l'accès à l'emploi, la réduction des écarts salariaux, la protection contre la violence et le renforcement de leur pouvoir décisionnel. Les intérêts stratégiques des femmes peuvent être satisfaits, notamment, à travers la conscientisation, l'amélioration de la confiance en soi, l'éducation, la consolidation des organisations de femmes et la mobilisation politique.

### Intersectionnalité

L'intersectionnalité est un outil d'analyse pour comprendre l'intersection de multiples systèmes d'oppression et facteurs identitaires. En effet, le patriarcat ne saurait à lui seul expliquer les oppressions simultanées que subissent beaucoup de femmes. Les systèmes d'oppression se construisent mutuellement tout en restant autonomes. Ces systèmes doivent donc être combattus simultanément et ne doivent pas être hiérarchisés.

L'approche intersectionnelle analyse les effets croisés pouvant influer sur la réalité d'une personne selon l'appartenance ethnoculturelle, la classe sociale, la caste, l'âge, la situation de handicap, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle, etc. L'approche intersectionnelle reconnaît que les différentes oppressions sont vécues simultanément et sont indissociables les unes des autres. Elle suppose également de prendre conscience de ses propres privilèges. Par intersectionnalité, on fait référence à un féminisme inclusif qui tient compte des réalités de toutes les femmes.

# Mouvements de femmes

Un groupe de personnes qui travaillent ensemble dans le but commun d'améliorer le statut ou la situation des femmes. Il se peut que ces groupes partagent des buts communs avec des organisations féministes, mais ils ne s'identifient pas nécessairement comme étant féministes.

Oxfam International, Conceptual framework and Strategies, 2008.

### Société patriarcale

Structures et pratiques d'une société qui institutionnalisent le pouvoir des hommes (physique, social, économique, etc.) sur les femmes.

Oxfam International, Conceptual framework and Strategies, 2008.

# Rédaction non-sexiste

Une approche globale d'écriture qui privilégie d'emblée une représentation équitable des femmes et des hommes dans le texte. Bien plus que la simple introduction de formes féminines dans le texte, la rédaction non-sexiste implique avant tout d'avoir le souci de donner une visibilité égale aux femmes et aux hommes.

# Violences faites aux femmes

Tout acte de violence pouvant causer aux femmes des souffrances d'ordre physique, sexuel ou psychologique. Ces violences peuvent revêtir différentes formes telles que les sévices infligés par des partenaires, des membres de la famille ou des figures d'autorités; le trafic pour travail forcé ou prostitution forcée; les mariages forcés ou mariages d'enfants; les mutilations génitales féminines; la violence liée à la dote; les crimes d'honneur ou le viol systématique en situation de conflit.

Nous remercions également les 27 organismes de coopération internationale membres de l'AQOCI qui ont participé aux entrevues durant l'audit genre. Ces organismes ont partagé leur point de vue sur l'intégration de la dimension droits des femmes et égalité des genres au sein de l'AQOCI et émis des recommandations qui ont permis d'alimenter cette politique :

Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC)

Architecture sans frontières Québec anciennement Architectes de l'urgence Canada

**Carrefour International** 

Comité pour les droits humains en Amérique Latine (CDHAL)

CECI

Crédil

CSI Sherbrooke

**CUSO** International

Cyclo Nord Sud

<u>Développement et Paix - Caritas</u> Canada

Equitas

Fondation Paul-Gérin Lajoie (FPGL)

Humanité & Inclusion anciennement

Handicap International Canada

Infirmières et Infirmiers Sans Frontières

Inter Pares

Aide Internationale à l'enfance (AMIE)

Connexion justice sociale anciennement Comité pour la justice sociale

L'Entraide missionnaire

mission inclusion anciennement L'Œuvre Léger

Managers Sans Frontières

Médecins du Monde

**NAVTI Fondation Canada** 

Slam Laurentides

Solidarité Nord-Sud des Bois-Francs

THE STATE OF THE S

Solidarité Sud

SUCO

Terre Sans Frontières





Association québécoise des organismes de coopération internationale

1001, rue Sherbrooke Est, bureau 540 Montréal, Québec H2L 1L3 514 871-1086

aqoci.qc.ca

San Ginnightink





